



L'intersyndicale voie pro exige le retrait du projet de réforme Grandjean contre le lycée professionnel

La ministre déléguée à l'enseignement et la formation professionnels s'arcboute sur ses positions de casse du lycée professionnel en voulant imposer une dégradation brutale et scandaleuse de la classe de terminale. Le calendrier imposé est de surcroît intenable et irrespectueux du travail des personnels car la mise en œuvre de ce projet est envisagée dès la rentrée 2024.

Concrètement, le parcours commun des élèves de lycée pro serait diminué de 6 semaines et les épreuves aux examens avancées afin d'introduire un parcours personnalisé de 6 semaines. Ce projet est bien une forme de recyclage de l'échec criant du bac Blanc.

Après un bac pro 3 ans, c'est un bac pro 2,5 ans, voire 2 ans qu'organise le ministère. Au prétexte de diversification, le ministère détournerait un grand nombre d'heures de cours pour répondre à une commande présidentielle : augmenter le nombre de semaines de stages. Inacceptable quand nos élèves ont besoin de plus et mieux d'école. C'est toute l'architecture du bac pro qui est laminée.

Imposer des stages en juin en lieu et place des épreuves actuelles est absurde et dangereux pour les élèves des lycées pros qui seront en concurrence avec les élèves de 2nde GT dont le capital réseau pour trouver des entreprises d'accueil est plus important.

Comme si cela ne suffisait pas, cette dévalorisation du bac pro s'accompagne, dès cette année, de la refonte de la carte des formations qui prévoit la réduction de 15 % des places de formation actuelles décrétées « non-insérantes » à la rentrée 2026. Ce qui ne laisse guère de doute sur l'ampleur des suppressions de postes et des reconversions forcées que vont subir les collègues.

Ce n'est ni l'intérêt des élèves ni celui des personnels qui conduit cette réforme. Avec les personnels, nous refusons ce projet : le ministère portera la lourde responsabilité d'un accroissement du décrochage scolaire, de résultats en baisse aux examens et d'une dégradation sans précédent des conditions de travail des personnels. C'est clairement une annualisation du temps de travail des PLP qui se profile.

Le ministère veut prendre de court les PLP, les élèves et leurs organisations représentatives dans un agenda très rapide : les textes passeront au Conseil supérieur de l'Éducation le 14 décembre. C'est une nouvelle fois un profond mépris envers les PLP et leurs syndicats.

Pour stopper ce démantèlement organisé de nos lycées pros et contre cette dégradation de la classe de terminale nos organisations mèneront le combat en intersyndicale.

L'intersyndicale voie pro SNETAA-FO, CGT Éduc'action, SNUEP-FSU, SNEP-FSU, SUD Éducation, SNALC, CNT appelle tous les personnels à échanger et organiser partout des heures d'information syndicale et des assemblées générales d'établissement pour préparer et réussir une mobilisation d'ampleur le mardi 12 décembre pour exiger le retrait de cette réforme des lycées pros.

Paris, le 15 novembre 2023



L'intersyndicale de la voie professionnelle,

Paris, le 15 novembre 2023

à Monsieur le ministre de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
à Mme la ministre déléguée chargée de l'enseignement et la formation professionnels
110 rue de Grenelle
75 357 PARIS CEDEX 15

Objet : Préavis de grève

Madame la ministre, Monsieur le ministre,

Malgré les multiples désaccords et les alertes exprimées par nos organisations syndicales concernant la réforme des lycées pros, vous faites le choix de passer en force contre les personnels et contre l'intérêt des élèves en imposant une transformation brutale de la classe de terminale.

Dans la période très tendue que nous traversons et au regard des enjeux et exigences éducatives ambitieuses que nous portons, nous réaffirmons que c'est plus d'école dont ont besoin nos élèves et pas plus de PFMP. Nos organisations syndicales rappellent que les lycées professionnels forment à des métiers mais aussi éduquent les jeunes à la citoyenneté. Vous imposez une modification des cartes des formations dont les impacts sur les personnels seront très lourds en particulier en matière de reconversions forcées et qui va, de surcroît, aggraver l'attractivité de nos métiers.

L'intersyndicale dépose donc un préavis de grève le mardi 12 décembre 2023 afin que les personnels de l'Éducation nationale soient administrativement couverts dans leur démarche et leurs actions.

Veuillez agréer, Madame et Monsieur les Ministres, l'assurance de notre attachement profond au service public d'Éducation nationale.

Pour le SNETAA-FSU
Sigrid GERADIN

Pour le SNEP-FSU
Coralie Benech

Pour la CGT Educ'action
Isabelle Vuillet et Michael Marcilloux

Pour le SNETAA-FO
Pascal Vivier

Pour le SNALC
Jean-Rémi Girard

Pour Sud éducation
Fatna Seghrouchni

Pour la CNT
David Connaughton